

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2012

Le Conseil municipal de DOMAZAN s'est réuni le vendredi 12 octobre 2012, à 20h45, en séance publique, sous la présidence de M. Francis FABRE, Maire.

Mmes C.DERIAN, MM. G. REYNAUD et Y.SCHMITT étaient absents.

Mme G. FLAVIGNY a quitté la séance après le 6^{ème} point de l'ordre du jour.

Mme M. MULET, secrétaire de mairie, assistait à la réunion.

Le Conseil a approuvé le compte-rendu de la précédente réunion tenue le 31 août 2012.

RECRUTEMENT SECRETARIAT

La procédure de recrutement a été finalisée avec le Centre de Gestion :

- entretien individuel
- épreuve de vérification des compétences
- suivi d'un Conseil municipal et rédaction du compte-rendu.

Le recrutement pouvant être effectif au début du printemps.

L'intérim sera assuré par Mme Nelly SARDA-DECARROZ, actuellement en poste à la mairie de Lans en Vercors (Isère).

SUBVENTIONS

Le Conseil donne un avis favorable au versement, conformément aux prévisions des prévisions budgétaires, des subventions suivantes :

- Association des Industriels de la ZI (2^{ème} part)
- Association des Parents d'Elèves
- Association Historique et Culturelle
- Entente Sportive Rochefort Signargues
- Centre Communal d'Action Sociale

ERDF

L. DONNET informe le Conseil du projet de raccordement au réseau des centrales photovoltaïques de Rochefort et Estézargues qui traverserait la commune de Domazan.

La commune a donné un avis favorable sur réserve :

- De la réfection des voiries selon les normes en vigueur
- De l'intégration paysagère du transformateur prévu Route d'Estézargues
- Du positionnement d'un fourreau destiné à recevoir e fibre optique

TRAVAUX SUR LE BRIANCON

Les travaux prévus à l'aval du village vont nécessiter une modification du POS.

Celle-ci sera conduite en même temps que l'enquête « loi sur l'eau » et sera gérée sur le plan administratif par le S.M.A.G.E.

PLU

Le Maire informe le Conseil des résultats de la consultation informelle du SCOT sur le projet de PADD.

Peu d'observation sur le fond mais un souhait de réécriture pour se conformer à la forme habituelle des documents géré par le SCOT.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil décide d'augmenter de 0.50 à 0.51€/m³ la redevance d'assainissement.

SMDE

Le Conseil Municipal confirme l'adhésion de la commune au SMDE (Syndicat Mixte Départemental d' Electricité du GARD) avec transfert des compétences au 1^{er} janvier 2012, décision prise antérieurement mais qui n'avait pas fait l'objet d'une délibération.

BORNE DE DISTRIBUTION D'EAU

Le Maire informe le Conseil de la demande de M. PAGANO d'accéder à cette borne pour l'alimentation de ses chevaux.

Compte tenu de la multiplication de ce type de demande pour un matériel initialement mis en œuvre pour les seuls agriculteurs, le Conseil charge M. CROUZET et JL MEGER de redéfinir les conditions d'utilisation.

APPARTEMENT DE L'EX BUREAU DE POSTE

Le Conseil prend acte des premières propositions présentées par le Cabinet COUTTON.
L. SENOT est chargé de suivre le dossier.

NETTOYAGE DU VILLAGE

Une demi-journée a été programmée le 20 octobre. Les enfants seront associés à l'opération et un repas sera offert aux participants le midi.

QUESTIONS DIVERSES :

SIIG

Compte-tenu de notre intégration dans la Communauté de Communes du Pont du Gard qui dispose de son propre système d'information géographique, notre adhésion au SIIG va peut-être poser problème.

RAMASSAGE DES FEUILLES

J.L. MEGER est chargé de réfléchir à l'utilité d'un équipement pour ramasser les feuilles.

- **FOYER**

Quelques travaux d'entretien (jeux, plantation, peintures) vont être réalisés.

- **ROND-POINT ROUTE DE THEZERS**

Le Conseil Général devrait commencer sous peu les travaux d'aménagement paysager du rond-point et de ses abords.